



Permanence Fondation genevoise de Désendettement

La Ville de Carouge, en partenariat avec la Fondation genevoise de Désendettement, vous propose, tous les derniers jeudis du mois, une permanence désendettement. La Fondation genevoise de Désendettement accorde un prêt sans intérêt à des personnes endettées qui répondent à certains critères. Après analyse de la situation, un don peut leur être octroyé afin de compléter le prêt, qui vise à solder toutes les dettes.

Cette permanence s'adresse aux Carougeois-es âgé-e-s de plus de 18 ans qui disposent d'une capacité financière pour rembourser un prêt sans intérêt.

Les derniers jeudis de chaque mois, 9 h-11 h
Service des affaires sociales, rue de la Débridée 3